

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 12 avril 2018

COMMUNIQUE FINANCIER

DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'Assemblée générale de Christian Dior, réunie le jeudi 12 avril 2018, a décidé, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le paiement d'un dividende brut en numéraire de 5,00 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 1,60 euro par action le jeudi 7 décembre 2017, le solde s'élève à 3,40 euros.

Il sera mis en paiement le jeudi 19 avril 2018. Le détachement du dividende interviendra le mardi 17 avril 2018 au matin. Le dernier jour de négociation dividende attaché sera le lundi 16 avril 2018.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.